SNT SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX
Ensemble ce pour tous
CFE CGC

4 Août 2026

LES DEPLACEMENTS DE PLUS EN PLUS CHERS !

Circulez, y-a rien à voir – y-a pas de sous … et pas de volonté non plus !

FACE A L'ABSENCE DE REPONSE DU CD A L'INTERPELLATION DU SNT SUR L'EXPLOSION DU COUT DU CARBURANT (le CD "y réfléchit"), NOUS NE POUVONS PAS RESTER SILENCIEUX !!!

DES MESURES DE POUVOIR D'ACHAT A COURT TERME, UNE STRATEGIE A LONG TERME = UN PLAN DE MOBILITE EMPLOYEUR*

***Obligation légale fixée par la loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019**

En matière de déplacements, les agents du CD ont besoin d'être accompagné par leur employeur, notamment les bas salaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?

***Au niveau national, le gouvernement a temporairement majoré* les indemnités kilométriques applicables aux déplacements professionnels des agents publics,** pour la période du 1er juin au 31 décembre 2026 (arrêté du 29 mai 2026). Il a aussi prolongé jusqu'à fin août le délai de demande de la prime carburant "grands rouleurs" (100 €).

ET AU CD 78 ?

Les aides de l'Etat sont les bienvenues mais elles ne transforment pas une addition de trajets individuels en VERITABLE POLITIQUE DE MOBILITE EMPLOYEUR. **Le SNT 78 attend toujours une réponse du CD en tant qu'employeur responsable et soucieux de ses collaborateurs.**

Depuis 2020 le SNT demande au CD l'adoption et la mise en œuvre d'un plan volontariste facilitant les déplacements de ses collaborateurs, avec des propositions concrètes :

- **Un 3ème jour de télétravail** attribué sur la base de critères objectifs (posés par le CD),
- **Un audit** des réservations de véhicule et des demandes de remboursement **pour identifier les besoins**,
- **Une augmentation de l'Indemnité Forfaitaire de Transport (IFT),** actuellement de 210 €/an contre 615€ maxi fixés par le législateur (décret du 19/07/2001 - art 14),
- **La communication du Plan de Mobilité Employeur et de son plan d'action.**

Rien de démesuré. Rien de ruineux. Rien qui nécessite de réinventer l'eau chaude.
Simplement du pragmatisme.

Le SNT à votre écoute : 06.67.29.00.91/ cfe-cgc@yvelines.fr/ https://snt-cd78.org